



# Fonds De Commerce De Restauration

Publié sur [actify.fr](https://actify.fr) le mars 19, 2025

168 vues

## Adresse:

40B RUE JEAN JAURES

## Date de fin de commercialisation:

03/07/2025

## Date limite de dépôt des offres:

01/06/2025

## Etude:

Etude LEGRAS DE GRANDCOURT Patrick

1104-130676. Description du fonds de commerce :

Activité : de restauration traditionnelle

Situation locative : (Etablie sous toutes réserves par rapport aux éléments transmis par le débiteur)

- Bail commercial du 01 juin 2024

Adresse : 40 bis rue Jean Jaurès 92230 GENNEVILLIERS

Désignation :

Ø Au rez-de-chaussée : Une boutique ayant façade sur la rue Jean Jaurès avec terrasse fermée, comprenant :

- o A gauche : une salle de restaurant
- o A droite : une salle de restaurant donnant sur jardin et à sa gauche, WC, lavabos, et à la suite une cuisine ayant sortie sur cour
- o Une cour à laquelle on accède également par un passage et la porte grillagée donnant sur la rue

Felix Faure et le box situé à droite dans la cour.

Ø Au sous-sol : quatre caves contiguës auxquelles on accède par deux escaliers, l'un partant de la cour et l'autre partant de la cuisine,

Ø Au premier étage : un logement de trois pièces, cuisine, salle de bains, WC

Destination : Restauration, marchands de vins, liqueurs

Durée : 9 années du 1er juin 2024 au 01er juin 2033

Loyer : 39 600€ /an, charges comprises, soit 3 300€ TTC /mois.

Arriérés de loyers : Le montant de l'arriéré de loyer sera communiqué ultérieurement.

Dépôt de garantie : 19 800€, soit 6 mois de loyers charges comprises.

Salariés : Annexe 1

Chiffres : NC à ce jour

Comptabilité : le liquidateur n'est pas responsable de la comptabilité remise entre ses mains à titre d'information sans garantie de fidélité et de certification.

ATTENTION : Un appel a été interjeté contre le jugement d'extension de la procédure ayant prononcé la liquidation judiciaire de la société NCK RESTAURATION

Actifs à reprendre :

Eléments incorporels : Fonds de commerce de restauration traditionnelle

- Droit au bail des locaux sis 40B RUE JEAN JAURES 92230 GENNEVILLIERS
- Clientèle et achalandage,
- Enseigne/nom commercial

Eléments corporels :

- Mobilier, matériel, stocks en pleine propriété selon inventaire établi par Maître MORETTON, commissaire-priseur.

Les actifs corporels repris ne pourront inclure les biens susceptibles de revendication.

Les revendications de tiers portant sur des biens meubles peuvent intervenir dans un délai de trois mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC.

Dans une telle hypothèse, l'acquéreur s'engage à restituer les biens revendiqués sans recours ni contre la procédure collective ni contre le liquidateur dont la responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée à cet égard.



Le matériel roulant, à défaut d'avoir été expressément visé dans la marque d'intérêt, ne sera pas compris dans le périmètre de la cession.

La liste des actifs à céder peut être consultée sur le site du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires ([www.cnajmj.com](http://www.cnajmj.com)) et sur le site [www.degrandcourt.fr](http://www.degrandcourt.fr).

Les renseignements ne sont communiqués qu'à titre indicatif étant rappelé que peuvent être demandés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre un Extrait K-BIS, les bilans, les états d'inscription ainsi que l'inventaire détaillé.

Conditions de recevabilité des offres:

Sous peine d'irrecevabilité, les offres devront être déposées au plus tard le :

2 juin 2025

A 12H00

En mon étude :

10/14 Passage Antoine Riou

92000 - Nanterre